

- [ACCUEIL](#)
- [Moselle](#)
- [Sarrebouurg et environs](#)

Publiée le 23/03/2013

DÉFENSE

## Personnels civils : la CFDT s'inquiète

Les menaces autour du budget de la Défense et les éventuelles restructurations des bases de l'armée inquiètent certains politiques, les militaires bien sûr, et les syndicats (lire RL du 21 mars).

À l'antenne CFDT Défense Lorraine et Haute-Marne, on note que sur la Base de défense de Phalsbourg qui regroupe le 1er régiment d'infanterie de Sarrebouurg, le 1er régiment d'hélicoptères de combat, le centre de formation initiale militaire de Dieuze, et le 16e bataillon de chasseurs de Bitche (soit un peu moins de 4 000 personnes), les 265 personnels civils manquent eux aussi cruellement de visibilité sur leur avenir.

Lors de la première vague de restructurations entamée en 2008, la Moselle-Sud avait déjà payé un lourd tribut avec le départ de Dieuze du 13e régiment de parachutistes. Un manque à gagner en terme démographique et économique pour le Saulnois loin d'être compensé par l'installation du CFIM qui ne tourne pas à plein régime et dont les élèves ont de toute façon interdiction de circuler en ville durant la semaine et donc de faire fonctionner les commerces locaux.

Les personnels civils avaient également été impactés puisque certains ont dû changer de régiment d'affectation et parfois même d'activité professionnelle. Ainsi, un inspecteur industriel en poste à 1er RHC de phalsbourg a pu se retrouver comptable au CFIM de Dieuze. Les systèmes de reclassement en interne leur seraient moins favorables qu'aux militaires.

Or, les personnels civils sont considérés bénéficient d'un statut de fonctionnaires de l'État. Ils ne sont donc pas soumis comme les militaires aux closes de mobilité et doivent être assurés de la pérennité de leur emploi. « Il est grand temps de remettre les choses en place, déclare Joël Wagler, secrétaire général adjoint de la CFDT défense Lorraine et Haute-Marne. Rien n'est écrit pour le moment mais en attendant la parution du Livre blanc, nous avons toutes les raisons d'être inquiets. Nous demandons à ce que le statut des personnels civils dont on ne parle jamais soit respecté, quitte à le défendre devant la justice si nécessaire. »

Des rendez-vous sont d'ores et déjà pris avec les élus. Lundi, les représentants de l'antenne locale de la CFDT locale rencontreront le député Alain Marty, membre de la commission défense au Parlement, et le 4 avril, ils seront reçus par le Préfet de Région à Metz. D'autres demandes de rencontre avec les élus du territoire ont été formulées.